

Le Bulletin Freudien n° 1

Octobre 1984

## DU POUVOIR ET DU DESIR, COTE PSYCHANALYSTES

Patrick DE NEUTER

“Le bon ton, dans les affaires d’institution, c’est le refoulement” (1)

### Préliminaires

(26) Il s’avère plus acceptable dans nos milieux de parler de la clinique de la cure que de celle de l’institution. Il est vrai que la clinique de l’institution met les psychanalystes eux—mêmes (et ils ne s’aiment pas un peu...) en position d’interprètes et qui plus, par l’un d’entre eux, pris lui-même, dans l’expérience du groupe sur laquelle il tente d’apporter quelque éclairage. A ce titre là, ce dernier se trouve dans une position semblable à telle, de l’analysant, chargé lui aussi comme on sait, d’interpréter son expérience. C’est donc, avec tout ce que cela comporte d’inconscient, que l’auteur de ces lignes propose une lecture de quelques faits qu’il a pu observer ces dernières années concernant le pouvoir dans les groupes de psychanalystes. Il espère avoir trouvé un “bon ton”, qui ne soit pas cependant celui du refoulement.

Les psychanalystes ne sont pas sans savoir ce que deviennent le refoulé, le réprimé ou le secret de famille dans le silence étouffés. Ils ne cessent de faire retour.. Une forme bénigne de ce retour est bien connue ce type de projection qui consiste, comme l’évoque le vieil adage, à repérer plus facilement la paille dans l’oeil du voisin, que la poutre qui rend aveugle le sien. Ce n’est pas la seule issue à ces silences voulus ou involontairement subis certains en crèvent métaphoriquement dans la folie, d’autres, littéralement dans l’accident ou la maladie meurtrissant leur corps de chair,, parfois jusqu’à la mort.

(27) Par conséquent, bien qu’il s’agisse d’une entreprise à laquelle ne manque ni difficultés, ni pièges, il me semble nécessaire que, parmi d’autres questions, celle du pouvoir, fasse de temps en temps l’objet d’un débat. Les psychanalystes n’ont rien à gagner au refoulement ou à la répression de ces questions, ni la psychanalyse ni les psychanalysants non plus, à condition que ces débats n’envahissent pas de façon obsédante ou persécutive, ce fut parfois le cas, leurs lieux de réflexion et de théorisation.

### Humus de dissolution

Depuis la dissolution par **LACAN** de son Ecole (en janvier 81) la vie des institutions analytiques en France comme en Belgique a été fertile en événements divers concernant le pouvoir en leur sein. Il y eut tout d’abord l’opposition de certains au “diktat” de la dissolution. Puis, après, la création de la Cause freudienne, le “coup de force” qui la faisait disparaître a peine née. On assista ensuite aux refus par le plus grand nombre des anciens compagnons de **LACAN** de la nouvelle Ecole qui leur était proposée en son nom, et l’on sait que ces refus furent en grande partie refus de la structure de pouvoir mise en place et des agissements “autoritaires” de ceux qui l’avaient élaborée, structure et agissements dits incompatibles avec l’éthique analytique.

---

(1) P. LECENDRE, Un amour d’institution; exposé à l’Ecole Freudienne de Paris, Juillet 78. Répris in Lettres de l’Ecole N°25, juin 79.

Depuis lors, il n'est pas un seul groupe issu de l'Ecole Freudienne de Paris, je pense, dans lequel des actes de pouvoir ou de contre— pouvoir ne furent pas posés, en paroles parfois, sans parole, souvent : démissions de membres se sentant lésés dans la répartition du pouvoir, offre de pouvoir à qui rejoindrait un groupe se créant, essais divers de mise en place de groupes démocratiques voire de cogestion psychanalytique, conflits de pouvoir à propos de bulletins, revues et autres supports d'information, exclusions de psychanalystes par leurs pairs, etc. Le livre de Cl. **DORGUEUILLE**, “ *seconde mort de J. LACAN*” les comptes rendus des journées du CERF sur la dissolution et les lettres de Hyacinthe **Hirsch** dans « *le discours psychanalytique* » (28) constituent les parties visibles de cet iceberg que fut l'après-dissolution. (1)

Les réflexions qui vont suivre, ont pris racine dans cet “humus freudien” créé par la dissolution. Elles se sont développées et transformées au cours des expériences vécues dans les groupes analytiques divers auxquels j'ai participé après ma non-demande de participation à l'Ecole de la Cause freudienne.

L'association des Cartels freudiens a rassemblé pendant deux ans une quinzaine de psychanalystes dans un travail de réflexion sur l'éthique de la psychanalyse et sur le désir de l'analyste, travail qui fut fort intéressant à plus d'un égard. Ce travail en commun s'est interrompu en bonne partie sur une divergence de conception du juste rapport du psychanalyste au pouvoir dans son institution et dans la cure. La récente scission en effet sépara ceux qui avaient trouvé dans l'Association freudienne un style de travail et des modalités de fonctionnement qu'ils jugèrent compatibles avec leur conception de la cure et auxquels ils désirèrent donc s'associer et, d'autre part, ceux qui, au grand regret des premiers, ne purent voir dans cet acte d'association qu'"allégeance" hâtive et "idéalisation" de "maîtres" étrangers. Cela étant, on comprend qu'ils décidèrent de poursuivre dans un "Questionnement" "autonome".

#### (29) Démocratie et co-gestion psychanalytiques

Nombreux sont les psychanalystes qui soutiennent qu'une institution analytique est incompatible avec toute forme d'autorité exercée de façon privilégiée par certains de ses membres, à moins que ce pouvoir ne leur ait été explicitement accordé, par le biais d'élections régulières et ce pour un temps déterminé. Certains ont même soutenu que seule la co-gestion pouvait faire pouvoir chez les psychanalystes tirage au sort et rotation systématique remplaçant l'élection, sans doute intuitionnent-ils l'aliénation imaginaire que toute élection peut receler.

Ces psychanalystes étayaient leur position sur une conception de la visée de la cure théorisée en terme d'autonomie de l'individu, de libération des contraintes et de suppression des assujettissements. Les plus lacaniens d'entre eux, font valoir en outre l'aphorisme de **LACAN** “Le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même”. Bien que **LACAN** n'ait jamais dit “Le

---

(1) Iceberg est bien le mot qui convient, car si de temps en temps nous avons le sentiment de marcher sur un humus prometteur, souvent nous avons l'impression de dériver sur un bout de banquise au milieu de tempêtes glaciales, de craquements sinistres et de ruptures brutales. Aujourd'hui, la vitalité renouvelée de plusieurs groupes psychanalytiques dément le pessimisme des uns et les prophéties d'autres qui se réjouissaient un peu tôt de cette apparente débâcle, proclamant que la psychanalyse était en train de fondre comme glace au soleil.

psychanalyste ne s'autorise que d'un moi- m'aime il arrive que l'on donne à cet aphorisme un sens narcissique ou anarchique qui n'est assurément pas le sens que lui donnait son auteur(1). Plus étonnant encore est l'usage fait de cette formule par certains lacaniens pour étayer leur vœux d'un fonctionnement institutionnel épuré de tout soupçon de transfert.

Dans plusieurs groupes de psychanalystes, j'ai pu observer que ceux qui soutiennent de telles positions, qu'elles soient plus ou moins radicalement formulées, sont aussi ceux qui ne désignent pas le "désir du psychanalyste" en tant que moteur essentiel du procès de la cure, soit qu'ils n'en parlent pas, soit qu'ils en parlent comme d'une absence de désir (à ne pas confondre avec le désir du rien). Pour beaucoup d'entre eux, la "neutralité bienveillante" du psychanalyste fait le dynamisme de la cure et ils accentuent de ce concept freudien les connotations de patience, de non—intervention, de régularité et de (30) ponctualité du psychanalyste. Quant aux entretiens préliminaires, ils sont d'avantage établissement d'une convention que conclusion d'un pacte tel que celui qui lia, dans leurs désirs, la grenouille et le scorpion du conte persan. (2) Ceux d'entre eux qui lisent de LACAN "La direction de la cure", ne s'arrêtent pas à ce titre qui devrait cependant faire question, ni non plus aux passages tels que celui où LACAN écrit à propos de l'interprétation : « *Je décide de mon oracle et l'article à mon gré, seul maître à mon bord après Dieu* » (3), propos qui devraient faire sursauter tout tenant de la démocratie comme lien idéal entre les humains. Ils soulignent par contre ces passages des même Ecrits (p.6), dans lesquels LACAN désigne la place des sentiments de l'analyste comme étant celle du mort et qui décrivent lapidairement le style de son acte "*Visage clos et bouche cousue*". Je participais à cette théorisation de la cure et à cette conception de l'institution psychanalytique lorsque je rencontrai quelques analystes français proches de LACAN, par leur propre analyse, par leurs contrôles ou par leur participation à la direction avec LACAN de l'Ecole freudienne.

"Seul maître à mon bord"

La pratique de J. LACAN m'a toujours paru inacceptablement tyrannique. Avec un peu de recul cependant, il me faut bien reconnaître que, sauf exception, LACAN dirigeait les cures et non ses analysants. La grande diversité des choix personnels et des chemins analytiques parcourus par ceux-ci après leur analyse avec LACAN n'est-elle pas un indice probant de cette liberté de penser et de mener sa barque, laissée à l'analysant ou créée par lui, au sein de cette expérience jugée souvent « *tyrannique* » et à propos de laquelle LACAN se disait lui-même "*seul maître à mon bord*" (4)

(31)De ceux qui ont l'expérience de sa pratique, j'ai tout d'abord appris que l'aphorisme "visage clos et bouche cousue" était loin d'être le meilleur résumé de son style. Par eux, je découvris ensuite qu'il y a une distinction précieuse à faire dans ce débat autour de la "maîtrise" de LACAN. Le Maître qui domine l'élève par son savoir et qui le contraint à une simple répétition de sa parole n'a rien de commun avec celui dont la maîtrise consiste à rendre

---

(1) J. LACAN s'en est expliqué on ne peut plus clairement à Louvain, en octobre 1972, lors du séminaire qu'il fit à l'Ecole Belge de Psychanalyse.

(2) Séminaire sur l'Ethique de la psychanalyse séance du 2/XII/59.

(3) Ecrits pp. 588—589.

(4) Que LACAN n'ait pas dit "seul maître à bord" mais "seul maître à mon bord", peut faire entendre que dans cette traversée commune, chacun, analysant et analyste, a néanmoins sa propre barque à mener.

possible l'émergence du savoir et de la parole personnelle de son élève. (1)

Il est vrai néanmoins, qu'au niveau des apparences, la différence peut être floue qui sépare ces deux maîtrises. Cependant on entend bien ce qui les différencie quant à leur source et leurs effets respectifs. On pressent aussi que, faire du "désir du psychanalyste" le principe moteur de la cure et le désigner comme point de son aboutissement, envers donc du renoncement stoïcien à tout désir, a des conséquences incontournables dans la direction de la cure et dans l'organisation du groupe psychanalytique.

Malheureusement **LACAN** n'a pas donné de ce désir du psychanalyste les plus satisfaisantes définitions. Il n'a pas non plus avancé de claires descriptions de ce qui différencie ce désir et ceux qui animent le névrosé et le pervers. On sait d'ailleurs que son attente par rapport à l'expérience de la passe était que s'éclaire la nature de ce (32) passage, dans la cure, au désir du psychanalyste. Il nous reste donc à prendre le risque de proposer une approche personnelle de ce concept. en tant du moins qu'il est lié à cette question du pouvoir.

### L'oppression du désir

Quant au désir du pervers sadien, la chose est évidente. Chacun sait la façon toute radicale, tantôt violente, tantôt subtile qu'a le pervers de soumettre l'autre, son ou sa partenaire, à son fantasme et de la réduire à l'état d'objet presque inanimé. **J. LACAN** l'a décrite et formalisée notamment dans son "*Kant avec Sade*". (3) **Marcel Czermak** a largement démontré comment le désir pervers pouvait s'imposer de façon très innocente et à peine repérable dans la vie des groupes (4). Cela peut aboutir, écrit-il, à une position d'opacité, de culte du secret, et de la dissimulation, voire même de la clandestinité du côté de ceux qui commandent et à "*une position de transparence généralisée, d'exposition permanente, de dévoilement et d'effraction*", du côté de ceux qui sont commandés.

(33) Ce conflit inévitable des désirs et des fantasmes inconscients, qui en font la structure rend compte de plus d'un éclatement de groupe et de plus d'un conflit de couple. Dans cette perspective, la question se pose aussi de la possibilité d'un accord serein des fantasmes qui ne soit pas enchaînement semblable à celui des aveugles de **Bruegel**.

---

(1) Dans un récent séminaire à Bruxelles, en juin 8'!, **M. SAFOUAN**, qui ne cache à personne que **LACAN** était un maître pour lui, revint sur cette même distinction en la développant personnellement.

(2) Cfr. les tentatives d'élucidation de **S. COTTET**, in *Ornicar* N°6 de **E. PORGE** in *Ornicar* N°14 et de **N. DE NEUTER-STRYCKMAN** dans le présent Bulletin

(3) Il y rappelle cette règle Sadienne "J'ai le droit de jouir de ton corps, peut me dire quiconque, et ce droit je l'exercerai sans qu'aucune limite m'arrête dans le caprice des exactions que j'ai le goût d'y assouvir. Telle est la règle où l'on prétend soumettre la volonté de tous, pour peu qu'une société lui donne effet par sa contrainte." ( p. 768—769).

(4) **M. Czermak**, " sur les perversions dans leur rapport à la vie des groupes" *Le Discours Psychanalytique*, N° 4, sept. 82.

## Le désir du psychanalyste

L'analyste lacanien, puisqu'il désire, exerce donc inévitablement un pouvoir. Sans doute, son désir de névrosé, voire de pervers, (1) a-t-il été transformé par son analyse. Sans doute aussi ce désir d'avant la cure laisse-t-il place à un désir qui ne serait plus supporté par un fantasme, il s'agit néanmoins d'un désir : désir "averti", désir "de la différence" disait LACAN.

D'aucuns pensent que dans ce passage au désir du psychanalyste, le désir névrotique ou pervers disparaît, ou encore, que l'analysant ainsi "passé" ne serait plus du tout assujéti à son fantasme, ni aliéné par son imaginaire. Un peu d'observation réaliste des fins d'analyses et des groupes d'analyses fait apparaître qu'il n'en est rien : le désir, l'imaginaire comme le fantasme névrotique ou pervers coexistent avec le désir du psychanalyste.

Comment le psychanalyste pourrait-il encore tomber amoureux, participer à un quelconque groupement ou exercer quelques pouvoirs si plus aucun fantasme ne l'habitait, ni ne donnait forme à ses relations aux autres? Comment pourrait-il simplement survivre si le fantasme ne le protégeait plus du Réel. La fin de l'analyse n'implique pas la disparition de l'Autre Scène mais l'émergence d'un désir d'analyste suffisamment assuré que pour devenir prédominant dans les directions des cures que cet (ex)analysant acceptera d'entreprendre ainsi que dans l'accomplissement des charges de pouvoir qu'il acceptera d'assumer dans son groupe de psychanalystes.

### (34)Ce qu'on est en droit d'attendre d'un psychanalyste

Pour qu'une analyse soit possible, le psychanalyste doit être à même de ne plus faire fonctionner ses propres analysants comme petit "a" de son fantasme. Il doit être aussi à même de s'abstenir de se constituer comme objet de fantasme de l'analysant, ce qui serait une position typiquement hystérique ou perverse, contrairement à ce que l'on pense parfois à partir du mathème du discours psychanalytique où le "a" se trouve en position d'agent. Assumer d'être mis en position d'objet cause du désir de l'analysant n'est pas se (sous)mettre et se réduire à cette position. C'est encore moins susciter ce positionnement.

D'autre part, il est évident que le psychanalyste n'a pas à se servir du "corps" de son analysant (2) pour sa propre jouissance : ça ne serait que perversion et du psychanalyste et de la psychanalyse.

Peut-être convient-il de reprendre ici la formule de J. LACAN: l'analyste dirige la cure, non pas son analysant, en précisant qu'il la dirige vers une fin effective d'analyse (1) et non à ses propres fins de névrosé ou de pervers. D'aucuns me diront que l'on rejoint ainsi la neutralité freudienne. Assurément, mais elle se trouve ici transformée par sa conjonction à un désir : celui du psychanalyste

---

(1)On évoque ici tout autant la perversion comme structure, que la perversion infantile, commune à tous.

(2) Corps symbolique, imaginaire ou réel.

(35) Qu'est-ce qu'un psychanalyste doit savoir?

Son désir insu du pouvoir

Dire qu'une analyse doit passer par la reconnaissance de son désir du pouvoir serait une banalité bien inutile si dans beaucoup de milieux analytiques ne sévissait une étrange répression, voire un étonnant refoulement quant à ce désir. Les dénégations et les projections sur autrui de ce désir refoulé sont au moins aussi fréquentes dans les groupes de psychanalystes que dans tous les autres où les êtres parlants tentent tant bien que mal de coexister avec leur désirs.

P. **LEGENDRE** l'a plus d'une fois souligné la question du pouvoir a été d'une façon bien étrange ignorée et à l'Ecole Freudienne et dans les diverses institutions qui ont vu le jour après sa dissolution et cela tout autant dans celle "*qui administre familialement la psychanalyse dans l'amour de LACAN*", que dans celles où les psychanalystes s'apprêtent à s'entregouverner sans institution. (2)

Si le bon ton, en ces matières, c'est le refoulement, si répression et refoulement sont si présents concernant ce désir de pouvoir, rien d'étonnant alors que l'on retrouve les contestataires d'hier aux postes de commande d'aujourd'hui, postes qu'ils occupent avec le même rapport au pouvoir que leurs aînés qu'ils avaient contestés, Il est vrai qu'à force d'être contre, on devient facilement tout contre. Que sont d'ailleurs devenus beaucoup de maoïstes et autres "révolutionnaires" de mai 68? Dans les propos d'un révolutionnaire en exil, j'ai retrouvé une semblable constatation désabusée à propos du fascisme dont témoignait finalement les révolutionnaires antifascistes eux-mêmes.

**LACAN** nous avait dit en 1972 son opinion sur la révolution. Comme le mot l'indique, soulignait-il, la révolution a pour principe de revenir au point de départ (3).

(36) Faut-il pour autant renoncer au changement? Ce n'est certainement pas ce que **Lacan** voulait dire. Mais il convient de trouver le chemin qui y mène sans tomber dans les pièges de la révolution-répétition. Les révolutions effectives ne sont pas nécessairement celles qui font le plus de bruit. L'expérience analytique nous indique la voie d'un vrai changement se mettre au clair avec son désir et actualiser cette reconnaissance dans l'organisation de sa vie.

---

(1) Je me suis expliqué sur les fins de l'analyse, lors de journées d'études organisées à Namur, en décembre 83. La parution prochaine des actes est annoncée par les organisateurs.

(2) P. Legendre, Poinçon N° 3, sept. 82.

(3) Louvain, conférence du 13 oct. 1972

## Du désir de s'assujettir

Une facette parfois oubliée du désir du pouvoir est celle du désir que l'autre assujettisse. Ce désir est pourtant des plus fréquents : sans lui peu de groupes humains tiendraient si bien ensemble malgré les conflits de désirs et malgré les aspirations de chacun à "l'autonomie" et à la "liberté". Quant aux pervers, ils ne réussiraient pas aussi bien dans leurs entreprises s'ils ne trouvaient sans trop de peines, partenaires complices pour leur jouissance. Dans les cures d'ailleurs, il n'est pas rare que surgisse à un moment ou à un autre un fantasme nodal du genre "Un enfant est battu". M. **CZERMAK** dans l'article déjà cité, en apporte encore plusieurs illustrations cliniques. Ce désir d'assujettissement peut même infléchir névrotiquement un certain fonctionnement de l'analyste, soit que celui-ci s'assujettisse au fantasme de son analysant, soit qu'il s'assujettisse à un Maître (1). Un tel désir ne peut évidemment qu'entraver le processus analytique.

P. **LEGENDRE** interprète dans ce sens la Maîtrise de J. **LACAN** dans son Ecole "*C'est peu dire que LACAN s'est trouvé, du temps de l'E. F. P., porteur d'une demande de tyrannie et, de ce fait, promu (37) Père de cet étrange Patrie qu'est devenue pour beaucoup la psychanalyse... LACAN a été mis en position d'objet d'un révélateur, d'un objet en proie à la vérité, à la manière de l'empereur "pantocrole"* (2)

Devant de tels ravages du désir d'assujettissement on comprend que beaucoup d'analystes se méfient de toute expérience institutionnelle qui risquerait de répéter celle-là. Néanmoins remarquons, qu'il ne suffit pas d'en prendre le contre-pied pour s'en prémunir : l'allergie aux "maîtres" et la phobie de la maîtrise ne peuvent constituer le ciment d'une institution psychanalytique.

## Aliénations démocratiques

Pour beaucoup, et j'en suis, la démocratie est à ce jour, la moins mauvaise façon que les êtres désirants aient trouvé pour coexister avec leurs désirs respectifs. Par ailleurs, seules les démocraties tolèrent en leur sein l'expérience analytique. On pourrait donc penser que l'idéal démocratique apporte la meilleure solution à la question du pouvoir chez les psychanalystes.

A y regarder de plus près, il nous faut néanmoins remarquer avec J. **CLAVREUL**, qu'elle n'est pas la solution idéale comme on pourrait le croire. Lors d'une conférence sur "*La Folie de Louis II de Bavière*" (1) il démontra comment dans les démocraties, ni les dirigeants, ni les dirigés, n'échappaient aux aliénations de l'imaginaire que nous aurions tendance à situer dans les seules sociétés primitives, autoritaires ou charismatiques. « *L'aliénation c'est ça, c'est ce*

---

(1) Lors de sa conférence à la faculté de médecine de l'Université de Louvain en février 83, J.P. **WINTER** en a donné une démonstration intéressante à propos d'un cas publié par J.C. **MALEVAL**. La conférence était intitulée "*L'effort pour rendre l'hystérique folle*". (A paraître in "Entretien sur les psychoses" Collection RPCPP, Cabay)

(2) P. **LEGENDRE**, Administrer la psychanalyse in Pouvoir N° 11, 1981.

*qui nous permet de croire que nous avons choisi le chef et la loi, qu'en réalité nous subissons, . . . » (38) “Tant pis donc pour nos convictions démocratiques. Il vaut mieux connaître nos aliénations, auxquelles n'échappent en aucune façon nos chefs, suspendus aux sondages d'opinions, et tout aussi peu libres que nous le sommes.”*

Les vrais hommes libres

L'homme normal, c'est-à-dire le névrosé ou le pervers adapté, est fondamentalement aliéné. On connaît cette thèse de **LACAN**. Un seul échappe à cette aliénation le fou, le psychotique, celui que la société a paradoxalement désigné du terme d'aliéné. “*Les hommes libres, les vrais, ce sont précisément les fous.*” disait-il lors de son “*Petit discours aux psychiatres*” (1967) reprenant des propos plus anciens sur la causalité psychique (1946) (2) Mais ne devient pas fou qui veut. A cette liberté là, fidèle compagne de la folie, névrosés et pervers ne peuvent que renoncer il sont fondamentalement masochistes, dépendants des lieux érogènes du corps, aliénés à l'imaginaire, marqués par le signifiant et enchaîné aux objets substitués de “a”. Qui plus est, le plus réel droit de l'homme, ajoutait **LACAN**, est celui de désirer en vain.

Propos trop pessimistes? A quoi bon s'aveugler sur ce savoir que nous vient de l'expérience analytique elle-même? Curieusement - d'ailleurs, ce soit-disant pessimisme n'a pas conduit **LACAN**, ni la majorité de ses analysants à une vie d'assujettissement à l'autre et d'acceptation passive du destin; que du contraire, comme on peut l'observer.

(39) La liberté dans la cure

On en arrive donc à ce premier paradoxe, difficilement acceptable, que la liberté vraie n'est accessible qu'à celui qui s'est résolu, contraint et forcé, à la psychose. On doit conclure aussi à un second paradoxe pour le névrosé et pour le pervers, la liberté ne peut se recevoir z elle ne s'acquière qu'au sein d'une lutte contraignante quand bien même il arrive qu'on en parle comme d'une expérience de l'association libre.

Je fus longtemps choqué par cette façon qu'avait **LACAN** de mener ses cures, mais force nous est bien de constater les aboutissements différents des cures lorsqu'elles sont menées dans un esprit de neutralité et de convention bienveillante liant analyste et analysant et lorsqu'elles le sont au contraire sur base d'un pacte qui engage analyste et analysant et leurs désirs respectifs étant entendu que, du côté de l'analyste c'est bien son désir de psychanalyste qui est engagé et non sa névrose ou sa perversion résiduelle. Si les deux styles de cures peuvent obtenir des résultats thérapeutiques, dans les premières la levée du refoulement concernant le masochisme primaire, l'agressivité et la haine est plus limitée que dans les secondes.

---

(1) Conférence aux Journées d'Etudes du Groupe d'études des Psychoses; U.C.L., 9.10.82

(2) Ecrits p. 151—152. Voir aussi le commentaire de Cl. **LANDMAN** “Lacan et la liberté”, Nodal N° 1, p. 15—21

## Le refoulement démocratique

Dans une institution qui serait dominée par la recherche de la plus grande démocratie, voire de la co-gestion, on voit difficilement comment une telle direction de cure serait possible.

Le refoulement et la répression démocratique du désir sont assurément moins violents et plus acceptables que son écrasement par le désir fasciste. Il n'est pas cependant sans créer un solide malaise dans la civilisation, comme disait **FREUD**. Comment donc faire coexister désir de l'analyste et refoulement démocratique? Question importante pour la transmission de l'expérience analytique puisque, on l'aura déjà perçu plus haut, je pense que le style de l'institution influence d'une façon ou d'une autre les cures que ses membres dirigent.

(40) Ni cogestion analytique, ni dictature freudienne

La junte, le kibboutz, la dictature, la co-gestion, la démocratie à tout prix, l'allégeance, la révolution, ... autant de liens sociaux incompatibles ou partiellement incompatibles avec la mise en acte du désir du psychanalyste et donc avec la transmission de l'expérience analytique. La transmission de la psychanalyse exige néanmoins qu'il y ait institution. Que mes réflexions nous mènent dans la présente impasse, démontre qu'en ces termes, socio-politiques, le problème est mal posé. Une institution analytique ne s'évalue pas comme on le fait spontanément sur une échelle allant du plus démocratique au plus dictatorial. Le critère primordial devrait être la présence plus ou moins dominante du désir du psychanalyste chez ses membres et la plus ou moins grande place prévue pour ce désir dans sa structure. C'est lui qui d'abord rend possible l'expérience analytique: c'est-à-dire l'atténuation de la tyrannie de notre Maître en chacun: le désir inconscient, ses chaînes de signifiants et le poids de ses objets.

L'institution sera analytique si elle parvient à associer dans sa structure et la direction nécessaire et, pour chacun de ses membres, le principe de l'autorisation de soi-même. Elle sera analytique dans son enseignement si elle trouve le moyen d'allier le développement d'enseignements privilégiés et l'émergence d'une parole propre chez les enseignés.

Ne serait-ce que rêve? Il est impérieux de démontrer en acte que ce rêve est néanmoins praticable.

---

(1) M. SAFOUAN, le rappelle explicitement dans son livre intitulé "LACAN et la question de la formation des psychanalystes" (Seuil, 1984).